CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES CAMPING PARADIS

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions générales définissent les obligations respectives de la société membre du réseau « CAMPING PARADIS » Camping Paradis l'Europe, société SA immatriculée au 794 670 570, présentée par son gérant M.SIMON Pierre (ci-après le « **Camping** ») et du client (ci-après désigné le(s) « **Client**(s) ») dans le cadre de la vente de séjour(s) par le Camping sur le site Internet www.camping-europe-murol.com (ci-après désignés le « **Site internet** ») ou tout autre support de commercialisation mis à disposition des Clients.

Les présentes conditions générales de ventes (ci-après désignées les « **CGV** ») ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la location d'emplacements de camping (ci-après désigné(s) « **Emplacement(s)** ») et/ou d'hébergements locatifs (ci-après désigné(s) « **Hébergement**(s) ») au sein du Camping.

ARTICLE 2 : ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES ET DU REGLEMENT INTERIEUR

En réservant un Emplacement et/ou un Hébergement au sein du Camping, le Client reconnait avoir pris pleinement connaissance et accepté définitivement et sans réserve les CGV.

Pour une réservation par Internet, cette acceptation est formalisée par l'action de cocher la case liée à la mention suivante : « *Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de vente* ». Cette modalité d'acceptation aura la même valeur qu'une signature manuscrite de la part du Client.

Lors d'une réservation par un autre canal (téléphone ou sur place), le Client reconnaît avoir reçu le lien internet permettant l'accès aux CGV avec ses documents de réservation et les avoir acceptées, étant rappelé qu'elles sont toujours accessibles et téléchargeables à partir du Site Internet.

Le Client s'engage à consulter le règlement intérieur du Camping (ci-après désigné le « **Règlement Intérieur** ») et à s'y conformer.

ARTICLE 3 : RESERVATION

- ***Conditions de réservation***

La réservation ne peut être validée que par une personne majeure disposant de la capacité juridique.

Le Client s'engage à réserver un séjour en son nom personnel et pour son compte et à occuper l'Hébergement ou l'Emplacement de camping sélectionné pendant la durée du séjour.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

La réservation est effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation en ligne dûment complété et validé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne et à réception du solde 30 jours avant l'arrivée.

- ***Modalités de réservation***
  - **Emplacement de camping :**
    Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil. Les frais annexes (personne supplémentaire, animaux domestiques, véhicule supplémentaire, etc.) ne sont pas inclus au forfait de base et s'ajouteront à ce dernier. Les emplacements de camping peuvent accueillir jusqu'à 8 personnes maximum (bébé inclus).
  - **Location :**
    Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 1 à 12 personnes (bébé inclus) selon le type de locatifs.

Le Camping Paradis l'Europe se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué (bébé inclus).

Si le Client confirme son option et procède au règlement de l'Acompte demandé par le Camping dans le délai imparti suivant les modes de paiement visés à l'article 6 des CGV, l'option devient une réservation sous réserve pour le Client de recevoir le courrier électronique de confirmation par le Camping à l'adresse de courrier électronique qu'il aura indiquée.

Le Client peut effectuer une réservation sur le Site Internet et créer un compte. Le Client sélectionne l'Hébergement ou l'Emplacement en fonction des disponibilités proposées par le Camping. En cas de réservation effectuée par Internet, la réservation effectuée n'a de valeur contractuelle qu'à compter du règlement effectif de l'Acompte et qu'à réception d'une confirmation de réservation écrite, par courriel, récapitulant toutes les informations relatives au séjour.

Dans le cas où le solde de l'Hébergement n'est pas réglé dans le délai de trente [30] jours avant l'arrivée du Client, le séjour est considéré comme annulé et les conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

- ***Paiement de la réservation***

Modes de paiement acceptés
Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants :
Chèque bancaire, chèque vacances, chèque vacances connect, espèces, carte bancaire, virement bancaire national ou international.

Modalités de règlement

En locatif et emplacement, pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.

Pour les évènements et groupe, la totalité vous sera demandé à la réservation.

- ***Participants au séjour***
  - **Réservation de groupe**

Tout participant au séjour quel que soit son âge est considéré comme pour une personne occupante au titre des règles de capacité ce y compris les bébés et jeunes enfants.

  - **Clientèle – Mineurs**

Pour des raisons de sécurité, les mineurs non accompagnés de leurs tuteurs légaux pendant toute la durée de leur séjour ne sont pas acceptés dans le Camping.

  - ***Capacité maximum***

Par mesure de sécurité et de garantie, il est impératif de respecter la capacité maximale autorisée pour chaque Hébergement ou Emplacement réservé.

Si, à votre arrivée, il est constaté que le nombre d'occupants dépasse la capacité maximale définie pour l'Hébergement ou l'Emplacement réservé, le Camping se réserve le droit de refuser l'accès à celui-ci, sans possibilité de remboursement pour le séjour réservé.

ARTICLE 4 : ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTION

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le Camping informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

ARTICLE 5 : PRESTATION

● ***Emplacement***

Il s'agit d'un Emplacement nu visant à accueillir la tente du Client, ou sa caravane ou son camping-car.
Le prix du séjour du Client est calculé à partir d'un forfait de base 1 à 2 personnes et au-delà fixé en considération du nombre de participant (ci-après désigné le « **Tarif** »).
La capacité maximale d'accueil est de 8 personnes.
Le Tarif comprend la location de l'Emplacement sur lequel le Client pourra installer au choix mais non cumulativement :

- une tente + un véhicule,
  OU
- une caravane + un véhicule,
  OU
- un camping-car.

Le Tarif comprend également l'accès aux infrastructures d'accueil, aux animations et sanitaires.
Les frais annexes (personne supplémentaire, véhicule supplémentaire, animaux domestiques...) ne sont pas compris dans le Tarif et s'ajouteront à ce dernier.

● ***Hébergement***

Les Hébergements locatifs sont équipés.
Le forfait de base est de 1 à 12 personnes (bébé inclus) selon le type d'Hébergement.
Le Camping se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'Hébergement loué.

ARTICLE 6 : TARIFS, TAXE DE SEJOUR & ECO-PARTICIPATION

● ***Tarifs***
Le prix applicable sera fixé selon le tarif en vigueur au moment de la réservation.
Les prix indiqués sont exprimés en euros [€] et toutes taxes comprises [TTC] et ne comprennent pas la taxe de séjour, les taxes locales et suppléments éventuels. Tout changement ou modification du taux ainsi que toute évolution des taxes applicables au séjour, à la date de facturation pourront être répercutés sur le prix du séjour. Le Camping se réserve le droit d'ajuster ses tarifs dans le cas d'un changement du taux des taxes ou de celui de la TVA (10%).

Quelle que soit la formule adoptée (Emplacement ou Hébergement), des frais supplémentaires pourront être facturés pour les personnes supplémentaires, les véhicules supplémentaires, les tentes supplémentaires, les animaux, les visiteurs.

● ***Application de la tarification dynamique***
La Société applique la tarification dynamique [ajustement des prix en fonction de la variation de la demande]. De ce fait, les tarifs sont susceptibles d'évoluer à la hausse comme à la baisse. Ainsi, il est possible que pour un même séjour, les Clients aient payé des prix différents.
Les Clients ayant payé le prix le plus élevé ne pourront en aucun cas bénéficier d'un remboursement de la différence entre le prix qui leur est applicable et le prix promotionnel ou le prix inférieur dont un autre client a pu bénéficier au titre de la tarification dynamique.

● ***Taxe de séjour & éco-participation***
Une taxe de séjour collectée pour la Commune de Murol est à régler à l'arrivée du Client, à la nuitée et par personne de plus de 18 ans.
Une éco-participation est à régler à l'arrivée du Client, à la nuitée et à la personne. Le Camping est soumis à des taxes de prélèvement de ressources naturelles (eaux propres) et de retraitement des déchets (eaux usées, ordures ménagères, …). Il s'agit donc d'une répercussion budgétaire à valeur de compensation et de sensibilisation (0,90 €/pers /nuit).

● ***Frais de réservation***
Les frais de dossier s'élèvent à 20 € euros par locatif et/ou par emplacement de camping, 40€ pour les séjours aidés et TRIBU (Hors groupe)

ARTICLE 7 : PAIEMENT

● ***Acompte et délais***
Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation.
Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.
Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.

● ***Non-respect des conditions de paiement***
En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations.

● ***Modes de paiement acceptés***

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, les modes de paiement disponibles sont les suivants :

- **Carte bancaire**
  Carte Bleue, VISA, ou Mastercard en ligne sur le Site Internet (paiement sécurisé)
- **Virement bancaire national ou international**
  n°IBAN : FR76 1009 6185 5000 0400 4280 193
  BIC : CMCIFRPP
  Libellé obligatoire : NOM de la réservation
- **Chèque bancaire**
  A l'ordre de "Camping Europe"
  A renvoyer sous 7 jours à l'adresse « Camping Paradis l'Europe – route de Jassat 63790 MUROL »
- **Chèque vacances**
  Si ce mode de paiement est utilisé, les Chèques-Vacances devront être dûment remplis et envoyés au Camping, par lettre recommandée avec accusé de réception et en faisant un envoi en « valeur déclarée » à l'adresse suivante : à l'adresse « Camping Paradis l'Europe – route de Jassat 63790 MUROL ». Les chèques vacances devront impérativement être remis avec leurs talons d'origine, tous détachés du chéquier et non agrafés ou fixés sur un quelconque support, scotchés sur quelconque support. Le champ « *Nom du titulaire* » devra obligatoirement être rempli.
  Dans le cas contraire, le Camping décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol durant l'acheminement du règlement du Client.
- **Chèque vacances connect**

ARTICLE 8 : ANNULATION ET MODIFICATIONS

● ***Modification ou annulation par le Client***

Il est rappelé que le Client ne bénéficie pas du droit de rétractation conformément à l'article L221-28-12 du Code de la consommation.
Toute demande de modification ou d'annulation du séjour devra parvenir au Camping par courriel à l'adresse contact@camping-europe-murol.com ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante : Camping Paradis l'Europe – route de Jassat 63790 Murol.
Le Client peut demander la modification de son séjour dans le même camping (dates, type d'hébergement). Sous réserve qu'elle soit possible, des frais de dossier pourront être appliqués selon la demande.

Sans préjudice du fait que le paiement intégral du solde est dû avant le départ, toute modification à la demande du Client est possible et peut entraîner des frais de modification.

Toute demande de modifications doit donner lieu à une confirmation écrite de la part du Client et reste sous réserve de disponibilité et d'acceptation par le Camping. Dans le cas où le Client souhaite prolonger son séjour, le tarif en vigueur sera appliqué. Tout changement du fait du Client, d'une gamme supérieure à une gamme inférieure, ne donnera lieu à aucun remboursement.

Toute demande du Client de diminution de la durée de son séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

L'annulation ou la modification du séjour entraînera la perception au minimum des frais suivants par le Camping :

Au-delà de 30 jours avant le début du séjour	30% du prix du séjour + les frais de dossier + les frais d'assurance (si souscrite)
De 30 jours à moins de 30 jours avant le début du séjour	100% du prix du séjour + les frais de dossier + les frais d'assurance (si souscrite)

- ***Modification ou annulation par le Camping***

En cas d'annulation du séjour du Client par le Camping pour une cause ne relevant pas de la force majeure, selon la définition résultant de la jurisprudence établie, le Camping en avertira le Client dans les meilleurs délais, par courriel.
Le Camping fera ses meilleurs efforts pour proposer au Client une solution de remplacement.
A défaut de solution de remplacement agréée par le Client, les sommes versées seront intégralement remboursées dans un délai de 72h.

ARTICLE 9 : ASSURANCE ANNULATION

Le prix du séjour ne comprend pas d'assurance annulation. Celle-ci demeure facultative et est proposée lors de la procédure de réservation.
Nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation (7%).

Celle-ci ne pourra pas être souscrite après le versement de l'acompte.

ARTICLE 8 : SEJOUR

- ***Arrivée***
  - Emplacements : les arrivées se font à partir de 15h00 ;
  - Hébergements locatifs : le jour de votre arrivée, vous serez accueilli à partir de 17h00, et à la remise des clefs de votre location. Le matériel de la location fait l'objet d'un inventaire précis. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler toute anomalie à la réception. Le camping ne demande pas de versement de caution et fonctionne sur le principe de confiance mutuelle.

Pendant votre séjour

Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur.
Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

- ***Départ***
  - *Hébergements locatifs : au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin, sur rendez-vous à prendre 48h à l'avance. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré, restera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire.*
    Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 100€ TTC vous sera demandé. (200€ pour les TRIBUs)
  - *Emplacement de camping : au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'emplacement doit être libéré avant 12 heures.*

Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

- **Prestations non utilisées**

Tout séjour interrompu, abrégé (arrivée tardive, départ anticipé), ou en cas de non-présentation sur le camping du fait du Client ne donnera lieu à aucun remboursement de ladite prestation.
En cas de non-présentation et sans nouvelle de la part du client, le camping se réserve le droit de disposer de la location dans un délai de 24h.

- ***Responsabilité***

Conformément à la législation en vigueur (article 1952 du code civil), la vente de séjours touristiques n'entre pas dans le cadre de la responsabilité des hôteliers.
En conséquence, la responsabilité du Camping ne saurait être engagée en cas de perte, oubli, de vol ou de dégradation d'effets personnels notamment dans l'Hébergement, sur l'Emplacement, les locaux communs et parkings attenants.
Le Client est responsable de la sécurité de son Hébergement / Emplacement pendant son séjour et il lui appartient de s'assurer en conséquence. Certaines précautions peuvent éviter au Client un éventuel désagrément, notamment : fermeture des portes, baies vitrées, fenêtres avant de quitter les lieux.

- ***Indisponibilités de certains services***

Les services et installations proposés (piscine, restaurant, activités, animations, etc.) sont susceptibles de ne pas être disponibles toute l'année, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure, ou de ne pas fonctionner à toutes les saisons de l'année. Ils peuvent donc être momentanément indisponibles pendant tout ou partie du séjour du Client.

Toute difficulté relative à ses services pour une raison indépendante de la volonté du Camping ne donnera lieu ni à remboursement ni à réduction du prix du séjour.
Le Camping fera ses meilleurs efforts pour informer le Client des travaux ou aménagements entrepris lors de son séjour.

- ***Résiliation du contrat de réservation en cas de violation de la part du Client***

Le contrat de réservation sera automatiquement résilié au tort du Client dans l'une des situations suivantes :

- **Si le Client ne se présente pas au camping dans les 24 heures suivant le début du séjour**, sans justification ni notification de son arrivée. Le Camping considérera alors qu'il a renoncé à son hébergement après le délai de 24 heures. Le montant total qu'il aura versé sera retenu, le cas échéant, et aucun remboursement ne sera effectué.

- **En cas de répétition d'infractions**, c'est-à-dire si le Client ou ses accompagnants enfreignent les règles après avoir reçu un avertissement par courriel l'enjoignant de se conformer au Règlement Intérieur, le Camping se réserve le droit de résilier le contrat de séjour avec effet immédiat. En pareil cas, le Client sera tenu de quitter son Hébergement et/ou son Emplacement dans les trois heures suivant la résiliation de son contrat, qui sera notifiée par courriel. Aucun remboursement de la part du Camping ne sera effectué.

ARTICLE 9 : RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Client s'engage à prendre connaissance du Règlement Intérieur du Camping avant son arrivée. Il reconnaît que ce Règlement Intérieur régira son séjour en complément des CGV.
Ce Règlement Intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil.
Durant le séjour, le Client s'engage à respecter le Règlement Intérieur et à le faire respecter aux personnes résidant avec lui et ou ses visiteurs, qui sont sous sa responsabilité.
En cas de non-respect du Règlement Intérieur, le Camping aura autorité pour le faire respecter et adopter si besoin, toutes les sanctions nécessaires, ce jusqu'à l'exclusion du Client du camping sans remboursement du prix du séjour.

ARTICLE 10 : VISITEURS

Les visiteurs sont admis dans l'enceinte du camping après s'être présenté à la réception du camping et avoir réglé la redevance visiteur.
Les visiteurs n'auront pas accès aux infrastructures du camping.

ARTICLE 11 : ANIMAUX

Les animaux (2 maximum) sont acceptés (exceptés les chiens de la 1ère et 2ème catégorie) moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

ARTICLE 12 : ESPACE AQUATIQUE

La piscine est ouverte de 10h à 18h, et jusqu'à 19h en haute saison. Elle n'est pas surveillée et est strictement réservée aux clients du camping. Les enfants mineurs sont sous l'entière responsabilité de leurs parents. Le bracelet piscine est obligatoire durant toute la durée du séjour.

ARTICLE 13 : BARBECUES/PLANCHAS

Il est interdit d'utiliser durant votre séjour barbecue et planchas électriques. Les barbecues à charbon sont autorisés et sont proposés à la location.

ARTICLE 14 : VEHICULE

Un seul véhicule est accepté par emplacement. Le numéro d'immatriculation pourra vous être demandé à l'arrivée. Tout véhicule supplémentaire sera facturé ou bien devra être garé à l'extérieur du camping. A l'intérieur du camping, la vitesse est limitée à 10 km/h. La barrière à l'entrée est fermée de 22h à 7h. Les véhicules devront alors être stationnés à l'extérieur. La circulation est interdite dans le camping de 22h à 7h.

ARTICLE 15 : AUTORISATION DE REPRODUIRE ET DIFFUSER L'IMAGE

Le Camping, pendant le séjour du Client, peut être amenée à prendre des photographies et/ou à réaliser des vidéos au sein du camping à des fins d'animation et/ou de communication, sur tous supports, sur lesquelles le Client et les personnes l'accompagnant sont susceptibles d'apparaître.

En acceptant les CGV, le Client est présumé autoriser le Camping à utiliser les photos et/ou vidéos sur lesquelles il apparaîtra aux fins susvisées. Il se porte fort de cette autorisation par les personnes l'accompagnant. Tout refus spécifique devra être notifié par écrit au Camping.

Le Client ou l'une des personnes l'accompagnant pourra demander à tout moment, dans un délai raisonnable, le retrait, sur laquelle il/ elle est reconnaissable en adressant une demande écrite au Camping.

ARTICLE 13 : COORDONNÉES DU CAMPING

Pour toute information ou question, le Client pourra contacter le Camping aux adresses suivantes :

E-Mail : contact@camping-europe-murol.com

Numéro de téléphone : 04.73.88.60.46

Camping Paradis l'Europe – route de Jassat 63790 MUROL

ARTICLE 16 : RECLAMATIONS - LITIGES

Toute réclamation d'un Client relative à une difficulté pendant le séjour doit être notifiée de manière précise par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du Camping au plus tard vingt (20) jours après la fin du séjour en écrivant à l'adresse suivante : Camping Paradis l'Europe – route de Jassat 63790 MUROL

Par ailleurs, lorsqu'une non-conformité dans l'exécution des services du contrat est constatée sur place, le Client est tenu de la signaler à la réception, dans les 24 heures, par téléphone au 04.73.88.60.46 avec confirmation écrite, par courriel à l'adresse contact@camping-europe-murol.com ou par voie postale à l'adresse « Camping Paradis l'Europe – route de Jassat 63790 MUROL ».
Toute demande de réexamen de dossier devra faire l'objet d'un courrier écrit de la part du Client dans les 14 jours qui suivent la réponse adressée par mail ou courrier par le Camping, à défaut, le dossier sera considéré comme clos.
En cas de désaccord avec le Camping sur la prise en charge de la réclamation, et moins d'un an après que le Client aura formulé une réclamation écrite auprès du Camping, le Client aura la possibilité de recourir aux services de médiation proposé par le Camping.
Le Client pourra adresser au service de médiation sa demande de médiation par voie électronique.
La médiation est gratuite, à l'exception des frais d'avocat, d'expert ou de toute autre personne que le Client choisira de faire participer à la médiation.
La Commission européenne a en outre mis en place une plateforme de résolution des litiges destinée à recueillir les éventuelles réclamations de consommateurs faisant suite à un achat en ligne afin de les transmettre ensuite aux médiateurs nationaux compétents.
Cette plateforme est accessible sur le lien suivant :https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR

ARTICLE 17 : LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les CGV sont régies par la loi française.
Les CGV ont été rédigées en langue française puis éventuellement traduites dans différentes versions linguistiques.
Pour leur interprétation en cas de litige, seul le texte en langue française fait foi, les versions traduites étant produites à titre informatif.
Dans l'hypothèse où l'une des clauses des CGV serait déclarée nulle et non avenue cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres clauses qui demeureront pleinement applicables.
Tout litige ou toute contestation auxquels elles pourraient donner lieu, tant pour leur validité, que pour leur interprétation, leur exécution ou leur résiliation, sera porté par la partie la plus diligente devant les juridictions françaises quel que soit le pays d'origine du Client, sauf dispositions d'ordre public.

ARTICLE 18 : DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les traitements de données à caractère personnel que le Camping met en œuvre pour les besoins de la réservation sont encadrés par la Charte de protection des données personnelles disponible sur le Site internet.
Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela, il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante : contrats@camping-europe-murol.com en nous indiquant vos noms, prénoms et adresse.